

cielles, à intervalles réguliers entre la profession médicale et les autorités responsables avant de réviser les taux de rémunérations établis.

La loi fédérale autorise les provinces participantes à rémunérer les médecins par d'autres méthodes, par exemple par des traitements à temps plein ou à temps partiel, par des honoraires liés à une période ou par diverses ententes contractuelles, mais jusqu'ici la méthode la plus généralement utilisée a été celle de l'honoraire versé en fonction des services rendus.

Le problème du temps consacré aux services médicaux n'est pas nouveau. Depuis de nombreuses années, les diverses associations médicales provinciales ont décidé de fonder la rémunération professionnelle sur le temps exigé pour rendre un service précis. Bien que l'on reconnaisse souvent l'importance de ce facteur dans le domaine des soins, en général les barèmes d'honoraires ne tiennent pas compte du temps que le médecin consacre aux actes médicaux, en particulier dans le cas des visites qui ont lieu dans son cabinet.

Pour ce qui est du Québec et d'après les renseignements dont je dispose, quand un contrat mentionne le temps que le docteur est tenu de consacrer à son malade il ne s'agit que de la limite minimale, et non de la limite maximale. Comme le ministre l'a signalé à la Chambre le 17 avril, «Il ne semble pas y avoir quelque intention de restreindre le temps consacré aux patients». Je pense que cette déclaration indique suffisamment au député la responsabilité du gouvernement fédéral dans ce domaine.

QUESTIONS OUVRIÈRES—L'OPPORTUNITÉ D'UNE
CONSULTATION DE M. FITZSIMMONS, PRÉSIDENT DU
SYNDICAT DES CAMIONNEURS—LA POSITION DU
GOUVERNEMENT

M. John Reynolds (Burnaby-Richmond-Delta): Madame l'Orateur, je désire intervenir ce soir au sujet d'un grand boycottage, dont beaucoup de Canadiens ont entendu parler mais dont très peu sont vraiment au courant.

J'ai été frappé de stupeur la semaine dernière, quand j'ai lu la lettre par laquelle le ministre du Travail (M. Munro) invitait le critique syndical de notre parti à accueillir avec lui M. Cesar Chavez à l'entrée du Parlement. Sans avoir été ici longtemps, je ne crois pas qu'on y ait souvent connu de manifestations du genre, au cours desquelles un ministre reçoit en cérémonie publique une personnalité, surtout étrangère, devant l'entrée du Parlement. A plus forte raison lorsqu'il s'agit du chef d'un syndicat qui n'est même pas représenté au Canada.

J'ai demandé au ministre la semaine dernière s'il accorderait la même réception au président du syndicat des camionneurs, groupe rival de l'autre dans ce grand boycottage américain. J'ai vu M. Fitzsimmons à diverses occasions au restaurant du Parlement alors qu'il visitait le président du syndicat des camionneurs du Canada, qui siège à la Chambre d'à côté. Pourtant, je ne pense pas que rien n'ait été tenté pour faire accueillir M. Fitzsimmons à la porte principale par le ministre du Travail.

J'ai également appris à ma grande surprise que le ministre du Travail organisait un déjeuner pour M. Chavez et certains de ses collaborateurs. Je dois admettre que le ministre, lorsqu'il a appris mon intérêt pour cette rencontre, a eu l'obligeance de m'inviter à déjeuner, ce qui m'a permis d'entendre M. Chavez. Il est très important, pour la Chambre, de faire en sorte que les Canadiens sachent exactement en quoi consiste ce boycottage américain, en

L'ajournement

invitant M. Fitzsimmons à venir ici exposer le point de vue des camionneurs à ce sujet.

Parce que je m'intéresse à la question, je suis allé en Californie il y a plus d'un an et demi et j'ai parlé à bon nombre des agriculteurs de la région, qui étaient très préoccupés par la situation. A ma grande surprise, j'ai découvert qu'un grand nombre des travailleurs agricoles faisaient auparavant partie du syndicat de M. Chavez. Aujourd'hui, le Syndicat des camionneurs a environ 400 contrats en Californie et M. Chavez n'en a que 14. Le Syndicat des camionneurs représente de 25,000 à 30,000 travailleurs, tandis que M. Chavez en représente environ 5,000.

Il y a quelques semaines, je me suis rendu dans cette région afin de vérifier certaines des choses que j'avais découvertes un an plus tôt. J'ai rendu visite à un homme appelé K. K. Larsen, qui est propriétaire d'une grande ferme productrice de raisins près de la région d'Indio, en Californie. Je suis allé le voir parce que sa ferme est unique. Elle a déjà été contrôlée par le syndicat de M. Chavez, soit United Farm Workers. Il a organisé un vote libre auprès des travailleurs avec l'aide du père Humphreys. Je ne pense pas que M. Chavez se promène au pays en disant qu'il a l'appui de l'Église catholique et des autres Églises. Le père Humphreys est un prêtre catholique de la région et il s'est offert pour organiser un vote libre chez les travailleurs de la ferme. Soixante-six contre 22 travailleurs ont voté pour revenir sous la tutelle du Syndicat des camionneurs.

J'ai visité la ferme surtout pour parler aux travailleurs agricoles parce que je voulais savoir pourquoi ils préféraient le Syndicat des camionneurs à M. Chavez. J'ai entendu bien des choses du même genre que celles que m'avait racontées M. Chavez à propos de gens qu'on aurait battus. On a même dit qu'il y aurait eu des meurtres et qu'on aurait incendiés des bâtiments. J'ai entendu des gens qui n'aiment pas M. Chavez dire la même chose à propos de lui. Je dois admettre que certaines de ces histoires sont peut-être vraies et qu'il y a eu certaines tactiques d'intimidation, mais elles ont été utilisées par les deux côtés. Ils les ont utilisées parce qu'ils étaient provoqués et je pense qu'ils l'auraient fait quoiqu'on ait pu essayer pour les en empêcher.

Dans mes entretiens avec les travailleurs, j'ai découvert qu'ils étaient très heureux d'être représentés par le Syndicat des camionneurs. Leurs avantages relativement aux soins médicaux étaient bien meilleurs que ceux que leur offrait M. Chavez. Comme la plupart des travailleurs agricoles de Californie, ils étaient très heureux que le gouverneur Brown ait présenté un bill à l'assemblée législative de la Californie en vue de tenir des élections pour tous les travailleurs agricoles de l'État de la Californie. M. Chavez a dit un peu partout au pays que les camionneurs ne voulaient pas voter et qu'ils préféraient que la situation reste telle qu'elle est actuellement. Chaque fois que j'ai rencontré des membres du syndicat des camionneurs, ils m'ont dit qu'ils consentiraient à voter et qu'ils désiraient voter. Ils voulaient que l'on fasse droit à leurs exigences, tout comme M. Chavez. Maintenant ils se sont entendus sur la plupart des points et le bill va être adopté à l'Assemblée législative de l'État de la Californie. Il s'agira de votes libres.

Ce qui m'inquiète vraiment au sujet du séjour ici de M. Chavez et de l'appui qu'il reçoit du gouvernement canadien, c'est que je puis assurer au gouvernement que les photos de M. Chavez et du ministre du Travail seront bientôt reproduites dans toute la Californie, accompagnées